

**COMPTE RENDU**

**Présidente :Mme Legendre. OS: SOLIDAIRES Finances Publiques ;CGT Finances Publiques ;FO DGFIP**

Parue (enfin!) le 7 septembre 2016, la [circulaire sur les doctrines d'emploi des agents techniques](#) est l'un des sujets qui nous préoccupe aujourd'hui. Sa diffusion auprès des agents, mais surtout son application réelle sont des enjeux importants et il faut battre le fer tant qu'il est encore chaud. En effet, il faut éviter l'erreur que nous avions faite en mars 2012 à l'époque où la toute première version de cette circulaire est sortie : faire confiance aux directions locales.

La DG nous a affirmé sa volonté de vouloir faire vivre cette circulaire, la diffuser directement aux agents concernés, et faire un audit sur les cahiers de consignes auprès de toutes les directions au 1<sup>er</sup> semestre 2017. Rappel a été fait de la possibilité de mettre ces doctrines d'emploi à l'ordre du jour des CTL. Nous, Solidaires Finances Publiques serons très attentifs à ce que ces bonnes intentions soient mises en pratique, et nous n'hésiterons pas à faire remonter tout manquement, notamment lorsque des agents techniques sont employés dans des tâches administratives, et ce dans des proportions excessives. Là encore, la DG s'est engagée à entrer en contact avec les directions qui sortiraient du cadre. Nous y serons attentifs.

***-Titularisation d'un agent « Berkani » dans le cadre de la Loi Sauvadet.***

Un agent, ex Berkani, a enfin été titularisé à l'issue d'une période de 6 mois de stage dans le cadre de l'application de la [Loi Sauvadet](#). Période de stage dénoncée entre autres [filtres trop restrictifs](#) depuis le début par Solidaires Finances Publiques. En effet, titularisés dans le même métier qu'ils exercent depuis des années, pourquoi leur imposer une période de 6 mois de stage ? Malgré une [prolongation](#) du dispositif, il est à craindre que l'on soit encore loin d'une disparition (pourtant promise en son temps par un ancien président) de la précarité dans la fonction publique en raison des filtres trop restrictifs du dispositif. La DG a rappelé le fait que « la loi nous oblige » et que le dispositif et ses modalités s'imposent à la DGFIP. Nous avons rappelé notre demande d'un GT le plus rapide possible dans le cadre du prolongement de la Loi Sauvadet de 2 ans afin d'accélérer la titularisation des agents Berkani et contractuels qui avaient été évincés du dernier dispositif, ne remplissant alors pas toutes les conditions.

***-Titularisation d'agents « PACTE ».***

Solidaires Finances Publiques a rappelé son opposition à ce type de recrutement et dénoncé à nouveau le fait que, pendant son stage d'un an, un agent PACTE ne peut être défendu. De plus, c'est le recrutement sur concours qui devrait être la norme au sein de notre administration. Enfin, pour faire le lien avec l'autre sujet à l'ordre du jour (recours sur l'évaluation), il est à noter que bien trop souvent, les agents tuteurs, à qui l'on impose la prise en charge des agents PACTE, ne se voient pas reconnus dans leur évaluation pour ce rôle, pourtant primordial, de formation.

***-Révision de l'évaluation des agents techniques.***

Après avoir dénoncé ce mode d'évaluation et alerté sur notre inquiétude de voir disparaître les réserves nationales de DKM (dotations capital mois), Solidaires Finances Publiques a pointé le faible nombre de recours relatif (4) étant allés au terme de la démarche. En effet, la lourdeur et la complexité de l'exercice, doublé de la crainte des retombées face à la hiérarchie fait que beaucoup d'agents techniques ne font pas de recours du tout, ou n'osent pas aller plus loin après avoir reçu une fin de non recevoir en local. De plus, la boucle est bouclée quand les doctrines d'emploi ne sont pas distribuées en local, et que les agents n'ont même pas conscience de se voir attribuer des tâches qui dépassent de loin les attributions des agents techniques.

Sur 4 dossiers évoqués, 3 ont obtenu satisfaction et, au final, il reste encore 2 mois de réserve pour cette année, qui auraient pu être distribués en local.

Il n'y aura plus de CAPN8 cette année, mais Solidaires Finances Publiques continuera de suivre les différents sujets et problèmes qui sont remontés du local, et relancera l'administration autant de fois que de besoin.